



La rénovation énergétique des écoles publiques

La ville de Brest et Brest métropole s'engagent dans un programme ambitieux de rénovation énergétique, à commencer par les écoles publiques de la ville.



La ville de Brest et Brest métropole s'engagent concrètement pour le climat

Avec l'adoption du plan climat en 2012, la ville de Brest et Brest métropole se sont engagées sur différents points qui

Avec l'adoption du plan climat en 2012, la ville de Brest et Brest métropole se sont engagées sur différents points qui visent trois objectifs :

- > réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre,
- > réduire de 20 % les consommations énergétiques,
- > augmenter de 20 % le recours aux énergies renouvelables.

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics va concourir à atteindre ces objectifs, tout en offrant un environnement plus sain et un meilleur confort de travail.

Le plan climat est actuellement en cours de révision. N'hésitez pas à apporter votre contribution : [révision plan climat](#)



Accélérer la rénovation énergétique, genèse du processus



La rénovation énergétique des écoles

La consommation énergétique des écoles publiques de Brest coûte plus de 800 000 € / an, ce qui représente environ 25 % des dépenses totales d'énergie pour les bâtiments de la ville. Rien de très étonnant pour des bâtiments qui datent pour la plupart des années 60 et 70.

C'est donc sur les écoles publiques que le choix s'est porté en priorité. En adoptant un ambitieux plan de rénovation

énergétique, la ville de Brest va investir un premier montant de près de 11 millions d'euros sur trois ans. Ce sont ainsi cinq écoles qui, dans un premier temps, vont pouvoir bénéficier de ces travaux.

Il s'agit des écoles publiques Aubrac, Quatre-Moulins, Kerargaouyat, Langevin, Hauts de Penfeld. A commencer par Aubrac et les Quatre-Moulins dès la rentrée 2019.

Comment s'est fait le choix des écoles ?

Parmi les 69 écoles publiques de la ville, le choix a été fait suite à des diagnostics portant notamment sur le montant de la facture énergétique, le niveau de consommation par m² ou encore l'ancienneté du système de chauffage.

La rénovation énergétique des écoles publiques

La concertation au cœur du projet

Entreprendre des travaux dans une école est quelque chose qui se prépare en amont. Selon les sites, les travaux se feront soit avec le maintien des équipes et des élèves sur place, soit en les hébergeant temporairement sur un autre site le temps des travaux (c'est à dire pendant toute une année scolaire).

Pour cela, les enseignants, agents, acteurs associatifs, parents et enfants des écoles concernées sont déjà largement associés à la préparation des chantiers. Ce temps est indispensable pour préparer ces grands travaux et pouvoir apporter des réponses à une organisation qui sera mise en place pour faciliter le quotidien de tous.



Pour toute question relative à la rénovation énergétique des écoles, vous pouvez contacter la direction éducations de la ville de Brest au 02 98 00 80 80 ou par mail : renov-ecoles-energie@mairie-brest.fr

Dépliants d'explication sur les travaux dans les écoles :

GUIDE

Pratik : Groupe scolaire Aubrac, une année à Kérichen

juin 2019

► [TÉLÉCHARGER \(1,10MO\)](#)

DÉPLIANT

La rénovation énergétique des écoles

février 2019

► [TÉLÉCHARGER \(4,99MO\)](#)

Dernière mise à jour le : **05 février 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30